

Pour rappel, le budget est une PREVISION de recettes et de dépenses pour chaque année civile.

D'abord, en cette première année de la nouvelle législature, nous remercions le nouveau Collège de la remise sur pied d'une réunion préparatoire à l'étude et le vote du Budget qui est l'élément-clé de la politique que souhaite mener la nouvelle majorité.

Dans un premier temps, nous constatons qu'il est **le copier-coller du budget 2018**. Il est, dès lors, évident qu'on ne puisse y déceler le moindre signe de la mise en place d'un nouvel élan comme annoncé lors de la campagne électorale.

Tout ceci est bien surprenant étant donné l'attitude très réservée de votre ancien groupe lors du vote des budgets précédents.

Nous nous permettons, quand même, de formuler quelques remarques sur ce nouveau budget :

*** Le résultat du Budget Ordinaire se solde donc par un boni de 110.000 €** incluant le report de la dernière vente de bois estimée à 250.000 €...sans quoi le résultat serait un mali de 140.000 € !

- Au niveau des **Recettes** de ce budget, il faut noter :

- une augmentation du Fonds des Communes pour 65.000 € ;
- une augmentation du Précompte immobilier de 38.000 € ;
- une diminution de l'IPP de 18.000 €.

Soit une augmentation de 85.000 € des groupes « Fonds » et « Impôts-Redevances ».

Notons aussi la venue d'une taxe complémentaire de 20.000 € sur les Carrières du Fond des Vaulx... Surprenant pour une majorité qui veut promouvoir l'Economique ! Nous nous interrogeons aussi sur la viabilité de la taxe « Carrières » de 80.000 €, résultant d'une compensation de la Région Wallonne, restera-t-elle applicable après les élections de mai 2019 ?

- Au niveau des **Dépenses** de ce même Budget :

Une nouvelle dépense, certes peu importante mais tout de même qui est révélatrice d'une nouvelle pratique via l'apparition d'une rubrique : **frais de téléphone pour les mandataires...**

Et une substantielle augmentation de la rubrique « frais de réception » passant de 6.000 en 2018 à 10.000 € en 2019 !

Par contre, des dépenses en moins pour l'ASBL Centre sportif où l'on note une diminution de 10.000 € pour le développement sportif. Alors que, vous souhaitez remettre à un « privé » - *n'ayant pas son siège social sur notre Commune* - l'organisation de stages sportifs bien que la nouvelle ASBL Centre sportif de Wellin en a toutes les compétences et pourrait bénéficier de subsides complémentaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Eté Sports) pour ces stages. Comprenez qui pourra !

Malheureusement, nous n'avons noté aucune proposition relative à des dépenses en moins au niveau du Fonctionnement des services par exemple tout comme à des recettes en plus ? GERER n'est-ce pas PREVOIR ?

* **Passons au Budget Extraordinaire** qui rend compte des projets importants à vos yeux tel le réseau chaleur par exemple et qui nécessitent le recours à l'emprunt ou aux subsides éventuels et certainement à l'engagement de personnel.

On note, cependant, un nouveau montant de 400.000 € pour l'entretien des voiries du Projet Interreg (vélo). Un montant « pharaonique » à nos yeux pour un projet initial qui prévoyait un simple marquage au sol !

Malgré ces quelques points épinglés et eu égard à nos remarques émises lors de la séance du 3 décembre concernant les difficultés futures dans l'élaboration des budgets, notre groupe « D'ici 2024 », accordera sa confiance pour ce budget 2019 mais restera bien sûr des plus vigilants pour les prochains exercices budgétaires !